

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION (ANAQ-SUP)



**Rapport d'évaluation externe du Diplôme d'Ingenieur de
Conception en Génie Électrique de l'École Supérieure
Polytechnique de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar
(UCAD)**

Equipe d'experts :

M. Mactar FAYE, Professeur titulaire, Université Alioune Diop (UAD) de Bambey,
Président ;

M. Ibrahima KA, Maître de Conférences Titulaire, Ecole Polytechnique de Thiès (EPT),
Membre ;

M. Mouhamadou Sacoura THIOYE, Ingénieur SONATEL, Membre

Signature :

Pour l'Equipe, le Président

Avril 2026

Table des matières

INTRODUCTION.....	4
I. PRÉSENTATION DU PROGRAMME ÉVALUÉ.....	5
II. AVIS SUR LE RAPPORT D'AUTO-ÉVALUATION	6
III. DESCRIPTION DE LA VISITE SUR LE SITE.....	7
IV. APPRÉCIATION DU PROGRAMME AU REGARD DES STANDARDS DE QUALITÉ DE L'ANAQ-SUP (RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION DE PROGRAMME).	11
V. POINTS FORTS DU PROGRAMME.....	17
VI. POINTS FAIBLES DU PROGRAMME	18
VII. APPRÉCIATIONS GÉNÉRALES.....	19
VIII.RECOMMANDATIONS À L'ÉTABLISSEMENT	19
IX. PROPOSITION DE DÉCISION.....	20

Sigles et Abréviations

- **ANAQ-SUP** : Autorité Nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement Supérieur de la recherche et de l'innovation
- **CAMES** : Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur
- **CC** : Contrôle Continu
- **CSAQ** : Cellule Sectorielle d'Assurance Qualité
- **CM** : Cours Magistral
- **CP** : Comité de Pilotage
- **DIC** : Diplôme d'Ingénieur de Conception
- **DCIAQ** : Direction de la Cellule Interne Assurance Qualité
- **EC** : Élément Constitutif
- **EEAI** : Électrotechnique, Électronique, Automatique et Informatique Industrielle
- **EPT** : École Polytechnique de Thiès
- **ESP** : École Supérieure Polytechnique
- **LMD** : Licence, Master, Doctorat
- **GE** : Génie Électrique
- **MESRI** : Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation
- **PATS** : Personnel Administratif Technique et de Service
- **PER** : Personnel d'Enseignement et de Recherche
- **REESAO** : Réseau pour l'Excellence de l'Enseignement Supérieur en Afrique de l'Ouest
- **TD** : Travaux Dirigés
- **TP** : Travaux Pratiques
- **TPE** : Travail Personnel de l'étudiant
- **UE** : Unité d'Enseignement
- **UCAD** : Université Cheikh Anta Diop

Introduction

En s'inscrivant dans une dynamique de recherche de la qualité, le Département Génie Électrique de l'École Supérieure Polytechnique (ESP) de l'Université Cheikh Anta Diop (UCAD) a présenté un rapport d'auto-évaluation du Diplôme d'Ingénieur de Conception « Génie Électrique », option « Électrotechnique, Électronique, Automatique et Informatique Industrielle» (DIC GE/EEAI). Cette auto-évaluation vise à renouveler l'accréditation nationale par l'ANAQ – Sup du programme de DIC GE/EEAI déjà accrédité en 2018. Le programme est déroulé depuis l'année académique 2000 – 2001 à l'ESP.

Dans ce cadre, une équipe d'évaluateurs externes de l'ANAQ–Sup a été envoyée le lundi 15 décembre 2025 à l'ESP pour une visite d'évaluation de ce programme.

L'équipe d'évaluateurs était composée de :

- **M. Mactar FAYE**, Professeur Titulaire, Université Alioune DIOP de Bambey ;
- **M. Ibrahima Ka**, Maître de Conférences Titulaire, École Polytechnique de Thiès ;
- **M. Mouhamadou Sacoura THIOYE**, Ingénieur à la SONATEL.

Ce présent rapport est établi par l'équipe d'évaluateurs externes conformément au format recommandé par l'ANAQ–Sup.

I. Présentation du programme évalué

Le programme de Diplôme d'Ingénieur de Conception « Génie Électrique », mention « Électrotechnique Électronique Automatique et Informatique Industrielle » (DIC GE/EEAI), qui fait l'objet de cette présente évaluation, a été conçu par le Département Génie Électrique de l'École Supérieure Polytechnique (ESP) de l'Université Cheikh Anta Diop (UCAD).

La présente évaluation du DIC GE/EEAI s'inscrit dans le cadre d'une demande d'accréditation nationale à la suite d'un processus d'auto évaluation mené par un Comité de pilotage, sous la supervision de la Direction de la Cellule Interne d'Assurance Qualité (DCIAQ) de l'UCAD.

Le programme est conduit sous l'autorité du Directeur de l'ESP qui compte six (06) départements pédagogiques : Génie Mécanique, Génie Chimique et Biologie Appliquée, Génie Informatique, Génie Civil, Génie Electrique et Gestion, et d'une (01) École Doctorale (Master et Doctorat) qui s'appuie sur ses onze (11) Laboratoires de Recherche et un (1) Centre de Recherche.

Le programme de formation en Diplôme d'Ingénieur de Conception en EEAi vise à :

- donner aux étudiants une culture scientifique, technologique et une culture d'entreprise se traduisant par la capacité :
- résoudre tous les problèmes d'approvisionnement en énergie électrique et ce tant en conception, réalisation que maintenance ;
- résoudre tous les problèmes liés à la conception, la réalisation et la maintenance des processus de production quel que soit leur degré d'automatisation.

L'offre de formation est organisée dans le domaine « Génie Électrique », option « Électrotechnique Électronique Automatique et Informatique Industrielle », sous la forme de parcours de formation initiale qui dure 3 années d'étude après un BAC +2.

Le programme est structuré en 6 semestres est réparti en unités d'enseignements (UE) obligatoires ou optionnelles elles-mêmes subdivisées en éléments constitutifs (EC). Le nombre total de crédits requis pour être titulaire du DIC GE/EEAI est de 180 crédits.

L'enseignement est dispensé en présentiel ou à distance. Les enseignements sont organisés en trois (03) unités d'enseignement (UE) au premier semestre (ou semestre 1), deux (02) UE au semestre 2, trois (03) UE au semestre 3, quatre (04) UE au semestre 4, quatre (04) UE au semestre 5 et une (01) UE au semestre 6. Ils sont théoriques et pratiques, sous forme de cours

magistraux, d'enseignements dirigés, d'enseignements pratiques, de projets d'études, de séminaires et conférences, visites et des stages au niveau des entreprises.

Conformément au découpage du volume horaire dans le cadre du LMD, un temps de travail personnel de l'étudiant (TPE), représentant un pourcentage variable du volume horaire total, est prévu pour chaque élément constitutif. Le dernier semestre (ou semestre 6) est consacré aux stages et à la rédaction de mémoire.

Les thèmes développés dans ce programme s'articulent autour de cinq compétences l'électronique, électrotechnique, automatique et informatique Industrielle. L'évaluation est continue et semestrielle. Elle est organisée dans le cadre des unités d'enseignement. Les contrôles continus comptent pour 33,33 % de la note finale et les épreuves terminales comptent pour 66,67 %. La moyenne exigée pour valider un semestre est de 10/20 en théorie et 10/20 en pratique. Les notes se compensent entre éléments constitutifs théoriques et entre éléments constitutifs pratiques des unités d'enseignement. Le diplôme d'ingénieur de conception en Électrotechnique, Électronique, Automatique et Informatique Industrielle (EEAI) est décerné aux étudiants qui ont validé les six semestres du cursus.

Les enseignements du programme sont assurés par un personnel qualifié et compétent constitué d'enseignants de rang magistral et de professionnels issus du milieu socio-professionnel.

II. Avis sur le rapport d'auto-évaluation

Un Comité de pilotage chargé de l'auto-évaluation du programme DIC GE/EEAI, a été mis en place par arrêté N° 0540 ESP/DIR/SRH. Ce Comité de pilotage est composé des membres dont la liste est sur l'arrêté. Ce comité a fait un diagnostic de la formation en évaluant les forces et les faiblesses de la formation. Un rapport d'auto-évaluation du programme a été rédigé, puis soumis pour validation aux autorités universitaires avant d'être transmis à l'ANAQ-SUP.

Le rapport comporte une introduction suivie de cinq (5) chapitres articulés autour de la présentation de l'UCAD, de la présentation de l'ESP, de la présentation du programme, de l'appréciation du programme au regard des standards de l'ANAQ-Sup, d'une synthèse de l'auto-évaluation et des perspectives d'amélioration, et d'une conclusion.

En introduction, il est rappelé que le processus d'auto-évaluation a été mené par le Comité de pilotage dans le cadre d'un processus inclusif impliquant tous les acteurs intervenant dans le programme.

Dans le chapitre 1, la gouvernance et les offres de formation de l'UCAD ont été exposées.

Le chapitre 2 est consacré à la présentation des missions, des personnels, des formations de l'ESP et du département génie électrique.

Le chapitre 3 expose les objectifs du programme, la maquette de formation, les modalités d'évaluation, les modalités d'accès à la formation, les taux de réussite.

Le chapitre 4 apporte des éléments de réponse aux standards du référentiel de l'ANAQ-Sup. Il est à noter, selon le rapport présenté, que les objectifs sont atteints pour tous les standards. La liste des éléments de preuve (des fichiers électroniques sous format PDF) sont indiqués pour chaque standard étudié. Pour chaque champ, le Comité de pilotage a identifié les forces et les faiblesses avant de proposer des pistes d'amélioration.

Le chapitre 5 fait la synthèse de l'auto-évaluation en mettant l'accent sur les forces, en soulignant les faiblesses et en faisant des recommandations pour améliorer la qualité de l'enseignement.

Enfin, une conclusion rappelle que l'autoévaluation a permis de passer au crible les pratiques et procédures de gestion du DIC GE/EEAI afin d'identifier clairement le niveau de maturité de la gestion du programme vis-à-vis du référentiel de l'ANAQ-Sup. L'auto-évaluation a permis de mesurer le niveau d'application de la mise en œuvre de la réforme LMD dans le cadre de la gestion de la formation d'ingénieur.

Sur le plan de la forme, le rapport respecte le canevas défini par le guide d'auto-évaluation de l'ANAQ-Sup.

III. Description de la visite sur le site

III.1 Organisation et déroulement de la visite

III.1.1 Programme de la journée et présentation du programme de DIC GE/EEAI

L'équipe d'évaluateurs est arrivée le lundi 15 décembre 2025 à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar à 08 heures. Elle a été accueillie par le Directeur de la DCIAQ, le Directeur des études de l'ESP et les membres du Comité de pilotage.

Les activités, telles que mentionnées sur le calendrier de visite, ont démarré à 08 heures 30, en présence du Directeur des études de l'ESP, des membres du Comité de pilotage du programme. La séance plénière s'est tenue dans la salle de réunion du département génie électrique.

Après la présentation des personnes assistant à la réunion, le président de l'équipe d'évaluateurs a rappelé l'objet de la visite des experts qui entre dans le cadre du processus

d'accréditation par l'ANAQ-Sup du programme de DIC GE/EEAI. Il a ensuite proposé l'agenda de la visite selon le chronogramme suivant :

- Présentation de l'établissement accueillant le programme : 08 h 30 – 08 h 45;
- Présentation du programme et discussions : 08 h 45 – 10 h ;
- Entretien et discussions avec les enseignants du programme 10 h – 11 h ;
- Entretien et discussions avec les PATS 11 h – 12 h ;
- Entretien et discussions avec les étudiants 12 h – 13 h ;
- Pause déjeuner : 13 h 00 – 14 h
- Visite des locaux : 14 h – 16 h ;
- Point d'harmonisation des experts : 16 h – 16 h 30 ;
- Restitution du programme de la journée par les experts en présence des membres du Comité de pilotage du programme et du département GE : 16 h 30 – 17 h.

Après la validation de l'agenda de travail, le Directeur de la DCIAQ a fait une présentation générale de l'UCAD. Le Directeur des études de l'ESP a ensuite fait la présentation de l'ESP. Il a présenté la gouvernance de l'école, les départements qui la composent, le personnel administratif, technique et de service, les offres de formation, l'évolution de l'effectif des étudiants et les activités de recherches qui sont menées. Il a fini ses propos en remerciant le Comité de pilotage pour le travail accompli. Il s'est félicité de la présence des évaluateurs externes de l'ANAQ-Sup qui va dans le sens de la culture de l'évaluation instaurée dans l'établissement.

La séance s'est poursuivie avec la présentation, sur support visuel, du programme de DIC GE/EEAI, par le président du Comité de pilotage et responsable de la formation. A la fin de son exposé, les évaluateurs ont eu des échanges sur les standards. Ils ont demandé des clarifications sur les maquettes et leurs contenus.

Il a été noté, à travers l'exposé du responsable du Comité de pilotage, que la formation se déroule normalement depuis l'année académique 2000 – 2001. Peuvent y accéder les candidats titulaires d'un Bac + 2 des filières scientifiques. La formation dure trois ans ; elle est subdivisée en six semestres. A l'issue de la formation, l'étudiant soutient un mémoire de stage pour obtenir le Diplôme d'Ingénieur de Conception.

III.1.2. Visite des locaux

Les locaux visités et qui sont en rapport avec le programme sont :

- le bloc administratif de l'ESP abritant le bureau du Directeur, une grande salle de réunion, les services de la scolarité de l'école, de la comptabilité, etc... Ce bloc est doté de la logistique nécessaire pour assurer le bon fonctionnement de l'école ;
- le bloc administratif du département GE abritant le bureau du chef de département et la salle de réunion.
- Les blocs pédagogiques abritant les salles de TP et de cours

La visite des locaux s'est déroulée en compagnie des responsables du programme. Les personnels concernés ont répondu aux préoccupations et questions des experts évaluateurs.

A l'issu de la visite, on peut noter que le programme de DIC GE/EEAI dispose d'infrastructures adéquates pour la formation et d'un personnel qualifié.

III. 1.3 Entretien avec les membres du Personnel et des Étudiants

Les entretiens avec le personnel enseignant et de recherche, le personnel administratif, technique et de service et les étudiants se sont déroulés dans la salle de réunion du département. La gouvernance, l'implication des personnels et des étudiants dans la gestion de la formation, les curriculums, les méthodes pédagogiques, les modalités d'enseignement et les évaluations ont été au cœur des entretiens. L'encadrement des étudiants, leurs conditions d'existence, leur suivi après la formation, la prise en charge sociale des personnels, les critères de recrutement des personnels et leurs qualifications ont aussi été évoqués.

III.1.3.1 Entretien avec les membres du Personnel d'enseignement et/ou de Recherche (PER)

La formation est assurée par une équipe pédagogique composée d'enseignants compétents tous titulaires du doctorat. Les enseignants ont confirmé leur implication dans le programme à travers quatre (4) pôles pédagogiques. Ils assurent ainsi le suivi et l'évaluation continu du programme. Selon les enseignants rencontrés, il existe une bonne dynamique dans l'exécution de leurs tâches d'enseignement et d'encadrement des étudiants. Les conditions de travail sont jugées bonnes. Les enseignants ont porté une appréciation positive sur l'évaluation de leurs enseignements faite par les étudiants même s'ils reconnaissent que l'exploitation des résultats reste à faire.

III.1.3.2 Entretien avec le Personnel Administratif, Technique et de Service (PATS)

La rencontre a eu lieu en présence de membres du personnel administratif technique et de service. L'entretien était axé sur leur rôle dans la formation, leurs conditions de travail et la couverture sociale. Ils ont décliné le rôle qu'ils jouent en prenant une part active au fonctionnement du département et de la formation. Ils sont impliqués dans tous les processus,

en assistant régulièrement aux réunions. Leur relation avec les étudiants est correcte et il existe une bonne collaboration avec le PER.

Ils ont souligné un manque de personnel compte tenu de la taille actuelle du département qui recrute des vacataires afin d'assurer le fonctionnement normal des services. De leur appréciation générale, le PATS juge que les conditions de travail sont satisfaisantes et que des opportunités leur sont offertes pour renforcer leurs capacités. Cependant, les laborantins souhaitent bénéficier de formations continues en lien avec la sécurité et les appareils nouvellement acquis. Les PATS demandent l'ouverture des concours internes pour leur permettre d'avancer dans leur carrière.

III.1.3.3 Entretien avec les étudiants

Les étudiants rencontrés (annexe 4) ont apprécié positivement la formation qu'ils reçoivent et ont souligné les relations correctes qu'ils ont avec les membres du personnel. Ils apprécient les conditions d'études : salles de TP équipées, salles de cours spacieuses, enseignants disponibles. Ils ont cependant déploré la redondance de certains enseignements entre le DUT et le DIC 1.

III.2 Appréciation de la visite

La visite s'est déroulée avec les autorités du département, le PATS et les enseignants impliqués dans la formation. L'agenda de travail adopté a été rigoureusement respecté et la visite des locaux s'est déroulée sans entrave. Les entretiens avec le PER, le PATS et les étudiants ont permis de connaître le niveau de satisfaction et les difficultés qu'ils rencontrent dans l'institution ; ils étaient disponibles et ouverts aux discussions. Les membres de la formation se sont mobilisés, ont participé à toutes les étapes de la visite, ont fourni certains éléments de preuve exigés et ont apporté des réponses claires aux questions des évaluateurs. La visite s'est terminée à 17 h par la séance de restitution en présence du Directeur des études, le président du comité de pilotage et d'autres membres de la formation (annexe 5).

IV. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup (référentiel d'évaluation de programme).

Champ d'évaluation 1 : Objectifs et mise en œuvre du programme de formation
Standard 1.01 : Le programme de formation est régulièrement dispensé
Le programme de formation du diplôme d'ingénieur de conception en Génie Électrique (DIC GE/EEAI) est régulièrement dispensé depuis l'année académique 2000 – 2001 avec la sortie régulière de promotions de diplômés. Il est piloté par le Département Génie Électrique de l'École Supérieure Polytechnique (ESP) de l'Université Cheikh Anta Diop (UCAD). Le recrutement des étudiants, les activités de la formation et la délivrance des attestations se font régulièrement.
Appréciation globale sur le standard : ATTEINT
Standard 1.02 : Le programme de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'établissement.
Le diplôme d'ingénieur de conception en Génie Électrique est basé sur l'approche programme. Il donne aux étudiants des connaissances scientifiques, professionnelles et techniques en Électrotechnique, Électronique, Automatique et Informatique Industrielle. L'obtention du DIC GE/EEAI permet aux diplômés d'être des ingénieurs et d'intégrer de nombreux métiers dans le domaine du génie électrique. Les objectifs de formation et d'apprentissage du DIC GE/EEAI sont de former des cadres supérieurs qualifiés dans des filières correspondant aux besoins du développement local, national et sous régional et qui correspondent à la mission de l'institution.
Appréciation globale sur le standard : ATTEINT
Standard 1.03 : Le programme de formation s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel, socio-économique et la communauté dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au marché du travail.
Le contenu du programme a été conçu avec l'apport important du monde de l'entreprise et de services techniques. Le programme de DIC GE/EEAI a été élaboré par des universitaires et des acteurs du monde socio-professionnel et économique. Les objectifs de formation et d'apprentissage ont été établis en fonction des besoins du milieu du travail. Au semestre six de la troisième année, des stages obligatoires sont organisés pour les étudiants dans des structures de la place.

Par ailleurs, il existe un dispositif pour maintenir les relations avec le monde professionnel et permet aux diplômés de créer leur propre entreprise par des activités de formation et de capacitation de l'incubateur La FORGE.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champs d'évaluation 2 : Organisation interne et gestion de la qualité

Standard 2.01 : Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnels sont déterminés par les organes habilités et communiqués à toutes les personnes concernées.

Les responsabilités, les compétences et les processus décisionnels sont définis dans les textes organisant l'ESP. Toutes les questions relatives aux aspects pédagogiques sont débattues aux seins des instances comme l'Assemblée de Département et le Conseil d'établissement. Les PV de conseils sont dressés après chaque réunion pour informer les enseignants et les étudiants des décisions prises. Un amphi de rentrée est organisé chaque année en vue d'échanges avec les étudiants sur les différents aspects organisationnels de l'université et de la formation. Il existe un système de mailing list où chaque étudiant, dès son inscription, bénéficie d'une adresse mail lui permettant de recevoir des informations provenant de l'administration et des enseignants. Toutes les composantes du département (PER, PATS, Étudiants) ont des représentants dans les différentes instances.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 2.02 : Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.

Le PER est présent dans les instances où les décisions d'ordre pédagogique sont prises. Il participe activement aux conseils de classe et assemblées de département, régulièrement organisés. Les maquettes, les contenus et les modalités d'enseignement du programme de formation DIC GE/EEAI sont élaborés par le PER et adoptés par les différentes instances de l'université. Le PER a mis en place quatre pôles thématiques chargés d'actualiser les programmes et de veiller à la cohérence d'ensemble du cycle. Chaque niveau du DIC est placé sous la supervision d'un enseignant-chercheur pour faciliter la mise en œuvre du programme.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 2.03 : Le programme de formation fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'établissement utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre de formation.

L'UCAD compte en son sein une Direction de la Cellule Interne d'Assurance Qualité (DCIAQ). L'ESP compte en son sein une Cellule Sectorielle d'Assurance Qualité (CSAQ). Le département est représenté dans la CSAQ par un PER qui est en même temps son responsable. Ce dernier veille à la mise en œuvre des mesures d'assurance qualité du programme.

L'établissement utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre de formation. Un Manuel de procédures pour le Système de Management de la Qualité (MPQI) sert de boussole. L'Assemblée du département restreinte aux enseignants veille à la cohérence du parcours et du programme pédagogique du DIC avec l'appui de la CSAQ. Pour une gestion de qualité des formations l'ESP a mis en place une plateforme de gestion des activités en lien avec la pédagogie. Cette plateforme facilite les échanges entre acteurs. Il existe aussi un dispositif d'évaluation des enseignements par les étudiants. Cependant, les résultats ne sont pas exploités par l'autorité. Pour l'évaluation du DIC GE/EEAI, un Comité de pilotage d'auto-évaluation du programme a été mis en place par le directeur de l'école.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 2.04 : Le programme de formation fait périodiquement l'objet de mesures d'adaptation par des révisions régulières

L'établissement n'a pas adopté une politique de révision régulière des programmes qui sont déroulés au sein de la structure. Cependant, le département GE organise régulièrement des rencontres internes pour évaluer les enseignements et prendre en compte les avis et suggestions des acteurs (PER, PATS, Étudiants, Professionnels ...). En guise d'exemple, la retraite organisée du 05 au 08 août 2024 par le département, a permis d'améliorer le programme de formation ainsi que les contenus des enseignements et leur cohérence.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 3 : Curriculum et méthodes didactiques

Standard 3.01 : Le programme de formation dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.

La formation se fait sur six semestres. La maquette est structurée en unités d'enseignements (UE) regroupant des éléments constitutifs (EC) conformément au système LMD. Les enseignements sont déclinés en cours magistraux, travaux dirigés, travaux pratiques et travail personnel de l'étudiant. Le semestre six est essentiellement consacré à un stage obligatoire en entreprise. Les crédits sont affectés aux UE à raison d'un volume horaire total (VHT) de 20 heures par crédit. La maquette respecte globalement l'organisation pédagogique du programme et est conforme au décret national sur le système LMD.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 3.02 : Le programme de formation couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.

Les principales compétences à acquérir par les étudiants de la formation sont déclinées en 18 UE et apparaissent clairement dans la maquette. Le volet pratique de la formation est également pris en compte au niveau des travaux pratiques et des stages en entreprise, des projets tutorés et bureau d'études. L'équipement des salles de TP est satisfaisant. Des visites d'entreprises et des formations en entrepreneuriat sont organisées pour préparer les étudiants à se familiariser avec les différentes facettes du marché du travail. Des méthodes d'enseignement en ligne à partir des plateformes sont aussi intégrées dans la formation.

Les évaluations sont régulièrement organisées sous forme de devoirs, d'examens et de la soutenance d'un mémoire de stage à la fin du semestre six. Les étudiants sont informés de leurs résultats par la remise de leurs relevés individuels et de leurs attestations de réussite.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 3.03 : Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées

Les conditions d'obtention des attestations sont réglementées et disponibles sur le site web de l'ESP (www.esp.sn), ainsi que la loi et les décrets organisant le système LMD. L'ESP tarde

encore à délivrer les diplômes de DIC, seuls les relevés de notes et les attestations de réussite sont remis aux étudiants ayant obtenu les 180 crédits.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 3.04 : Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.

Le programme maintient un taux de réussite élevé. 100% des élèves ingénieurs qui ont commencé le DIC 1 en 2020 ont obtenu le DIC en 2023. Il en est de même pour les promotions de 2021 et 2022.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 4 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)

Standard 4.01 : L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement.

Le PER du programme DIC GE/EEAI est principalement composé d'enseignants chercheurs permanents et de professionnels du monde socio-économique. Les permanents sont des Professeurs Titulaires ou Assimilés, des Maîtres de Conférences Titulaires ou Assimilés. Les profils de ces enseignants sont variés, multidisciplinaires et englobent les domaines de l'électricité. Le recrutement du corps des enseignants-chercheurs se fait par appel à candidature sur la base d'une grille de sélection axée principalement sur le cursus, l'obtention d'un doctorat, le profil recherché, l'expérience dans l'enseignement supérieur, suivi d'un entretien avec la commission de recrutement. Les professionnels sont recrutés sur la base de leurs compétences dans leurs spécialités.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 4.02 : La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.

La loi 81-59 du 9 novembre 1981 modifiée par la loi 2016-07 du 02 mars 2016 portant statut du personnel enseignant des universités a légiféré sur la répartition du temps de travail du PER. Les enseignants permanents effectuent leur volume horaire statutaire et font souvent des heures supplémentaires pour pallier le déficit du personnel enseignant du département. Par contre, le temps imparti à la recherche et l'obligation d'encadrement des étudiants reste encore indéfini, cependant les enseignants permanents sont tenus de participer à l'encadrement des étudiants

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 4.03 : La mobilité du PER est effective.

Des programmes de mobilité, comme celui initié dans le cadre de Erasmus+ permettent au PER de s'ouvrir à d'autres structures de recherche pour nouer des collaborations et effectuer des recherches pour plus de production scientifique indispensable à l'avancement dans leur carrière. Il faut noter que les enseignants chercheurs bénéficient tous les deux ans, d'un voyage d'études, qui leur permet de séjourner dans un laboratoire étranger.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 5 : Étudiant(e)s**Standard 5.01 : Les conditions d'admission au programme sont publiées.**

Le programme de DIC GE/EEAI recrute les étudiants titulaires d'un Baccalauréat + 2 Scientifique ou Technique (DUT, DUES, DST) ou titulaire d'une Licence 2 de Physique-Chimie, de Mathématiques-Physique, de Mathématiques-Informatique ou tout autre diplôme équivalent. Ils sont informés des conditions d'admission dans le programme par plusieurs canaux d'information notamment le site internet de l'ESP, les affichages, les mailing lists, la distribution de flyers, les réseaux sociaux etc. Afin de mieux informer les étudiants sur le déroulement des programmes, la direction de l'ESP organise un amphithéâtre de rentrée chaque année qui est une rencontre d'échanges avec les nouveaux étudiants.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 5.02 : L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.

L'institution veille à l'égalité des chances entre tous les étudiants. Il n'y a aucune forme de discrimination sur le genre dans les critères de sélection des étudiants.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 5.03 : L'encadrement adéquat des étudiant(e)s est assuré.

Les PER du département GE sont tous engagés dans l'encadrement des étudiants au cours des stages et la rédaction des mémoires. Le taux d'encadrement est satisfaisant avec un ratio d'un enseignant permanents pour 2 étudiants.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 5.04 : La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.

Le système LMD rend possible la mobilité des étudiants. Durant le cycle DIC, la mobilité au niveau national n'est pas effective. Cependant, le département GE envoie des étudiants en cours de formation à l'Université Polytech Annecy-Chambéry en France pour effectuer un stage dans le cadre d'un protocole d'accord cadre de coopération. Une mobilité sortante d'une étudiante vers Polytech Annecy-Chambéry a eu lieu du 17 février au 1 juillet 2025.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 5.05 : Le programme se préoccupe de l'insertion socioprofessionnelle des étudiant(e)s.

Depuis plusieurs années, les autorités de l'ESP mettent en œuvre un cadre pour favoriser l'insertion des étudiants. Cela s'est traduit par la mise en fonction de l'incubateur LA FORGE au sein de l'école dont le rôle est d'accompagner les étudiants dans l'insertion et surtout l'auto-emploi (entrepreneuriat). Il faut noter que le programme se préoccupe de l'insertion des étudiants ; des efforts sont faits pour trouver des stages.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 6 : Dotation en équipements et en locaux

Standard 6.01 : Le programme de formation dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Celles-ci sont disponibles à long terme.

L'ESP possède des infrastructures pédagogiques adéquates pour soutenir le programme DIC GE/EEAI. La visite des locaux a permis de constater la mise à disposition de locaux fonctionnels (laboratoires, bureaux etc). Les salles de cours et de TD sont bien équipées, et les salles de TP sont dotées de plusieurs lots d'équipements d'expérimentation. Cependant, il faut souligner l'absence de politique de sécurité notamment pour les installations électriques.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

V. Points forts du programme

Des points forts ont été notés en ce qui concerne :

- la mise à disposition d'une salle de cours dédiée aux enseignements du DIC GE/EEAI ;
- la bonne structuration de la maquette du DIC GE/EEAI ;
- la forte implication du milieu professionnel dans la formation ;

- le PER est compétent et motivé ;
- le PATS est composé d'agents qualifiés et motivés, chacun maîtrise le rôle qui leur est confié ;
- la motivation réelle du PER et du PATS pour la pérennité de la culture de la qualité ;
- la bibliothèque universitaire est bien équipée en ressources numériques et physiques ;
- les infrastructures et le matériel de TP sont disponibles ;
- les apprenants sont d'origines diverses ; ils sont motivés et ont de bons rapports avec le personnel ;
- la régularité des sorties de promotions avec un taux de réussite de 100% et un taux d'insertion dans le milieu professionnel qui est de 95 % ;
- la forte présence des femmes dans la formation ;
- un encadrement rapproché avec un responsable à chaque niveau ;
- un plan stratégique ;
- un bon réseau d' alumni ;
- la mise en place de pôles chargés d'actualiser les programmes et de veiller à la cohérence d'ensemble ;
- la disponibilité d'équipements de TP en quantité et en qualité ;
- la disponibilité d'une plateforme intégrée de gestion des activités pédagogiques.

VI. Points faibles du programme

Certains points restent à améliorer comme :

- les étudiants ne portent pas d'équipement de protection individuel lors des TP machine ;
- certains laboratoires ne sont pas équipés d'extincteurs,
- les techniciens de laboratoire ne sont pas formés aux premiers secours ;
- les techniciens ne disposent pas de l'habilitation électrique haute tension
- absence de dispositif de suivi des alumni du programme ;
- absence de dispositif d'exploitation des résultats de l'évaluation des enseignements par les étudiants ;
- absence de suppléments au diplôme du programme ;
- difficultés dans l'avancement interne du PATS dues à la suspension des concours internes ;

- insuffisance de salle de class.

VII. Appréciations générales

L'évaluation externe porte sur le programme de Diplôme d'Ingénieur de Conception en Génie Électrique option Électrotechnique, Électronique, Automatique et Informatique Industrielle de l'École Supérieure Polytechnique de l'Université Cheikh Anta Diop (UCAD), établissement public de la République du Sénégal doté de la personnalité juridique et d'autonomie financière. Le programme a déjà été accrédité en 2018.). Cette auto-évaluation vise à renouveler l'accréditation.

Le programme évalué est bien structuré d'un point de vue académique selon les normes du système LMD. L'équipe académique et pédagogique qui anime le programme est composée de personnel qualifié.

Relativement aux recommandations formulées lors de la précédente accréditation, il faut noter que plusieurs points ont été améliorés. Le tableau de suivi des recommandations est donné en annexe.

VIII. Recommandations à l'établissement

L'équipe d'évaluateurs recommande :

- D'exiger le port d'équipements de protection individuel par les étudiants lors des TP machine ;
- d'équiper tous les laboratoires d'extincteurs ;
- former les techniciens du laboratoire machine aux premiers secours ;
- d'encourager les techniciens qui travaillent avec le courant fort de disposer de l'habilitation électrique haute tension ;
- de mettre en place un dispositif spécifique de suivi des alumni du programme ;
- de mettre en place un dispositif d'exploitation des résultats de l'évaluation des enseignements par les étudiants ;
- d'élaborer le supplément au diplôme du programme ;
- de mettre en place une politique de formation continue du PATS ;
- d'encourager l'avancement interne du PATS en organisant les concours internes prévus par les textes ;
- d'augmenter les salles de classe.

Tableau de suivi des recommandations de 2018

Recommandations des experts en 2018	État d'exécution
Renouvellement de certains équipements de laboratoire	Le matériel de laboratoire a été renforcé en quantité et en qualité
Exploitation des évaluations des enseignements par les étudiants	L'exploitation des évaluations des enseignements par les étudiants n'est pas encore effective
Cours de mise à niveau pour certains étudiants et capitalisation de certains acquis pour ceux qui viennent du DUT.	Des séances de mise à niveau pour les étudiants qui viennent de la faculté sont organisées pour certaines matières notamment celles techniques La capitalisation de certains acquis pour les étudiants qui viennent du DUT n'est pas effective. Le département a choisi de revoir les contenus des cours autrefois jugés redondants entre DUT et DIC pour prendre en compte les préoccupations des étudiants issus du DUT. Les étudiants sont satisfaits de ce choix.
Élaborer un supplément de diplôme	Le supplément de diplôme n'existe toujours pas
Formaliser par écrit la contribution des employeurs à l'offre de formation	La contribution des employeurs à l'offre de formation est formalisée à travers des conventions
Créer un cadre de concertation avec les entreprises pour avoir leur feedback sur les diplômés	Des cadres de concertation avec les entreprises sont mis en place : rencontres régulières, participation aux jurys de fin d'études ...

IX. Proposition de décision

ACCREDITATION ACCEPTEE